



FICHE RÉCAPITULATIVE RELATIVE A L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION

LE SITE ET LA MANIFESTATION	
Organisateur Nom, Prénom, coordonnées	
Lieu et adresse de l'événement Site et commune	
Nom et nature de l'événement	
Dates et horaires de l'événement	
Capacité d'accueil du/des sites	
Effectif maximal attendu simultanément	

FICHE À TRANSMETTRE À :
(1 mois minimum avant l'évènement)

- policemunicipale@ambaresetlagrave.fr
- vla@ambaresetlagrave.fr (uniquement pour les associations)

ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

<p>Correspondant/responsable sécurité de la manifestation Nom, Prénom, Coordonnées</p>	
<p>Service d'ordre (sécurité privée) – Nombre d'agents ? – Qualification (palpation de sécurité ?)</p>	
<p>Police municipale – Effectifs engagés – Missions</p>	
<p>Dispositif DDSP ou gendarmerie – Dispositif statique ou dynamique – Effectifs engagés – Missions</p>	
<p>Coordination entre les acteurs – Communication radio/téléphone</p>	
<p>Dispositif de filtrage – Nombre d'accès (localiser sur un plan) – Horaires d'ouverture des accès – Mode de filtrage</p>	
<p>Dispositif pour empêcher l'arrivée de véhicules – Interdictions de stationnement/ circulation (prise d'arrêtés) – Fermeture d'accès/barrières/véhicules bloquants, etc.</p>	
<p>Stationnement – Nombre de parkings (localiser sur un plan) – Emplacement(s) – Nombre de places offertes (au total et par parking) – Mesures de sécurité éventuelles (gardien, navettes bus)</p>	
<p>Circulation – Neutralisation de voies (préciser lesquelles, à indiquer sur le plan des axes de circulation) – Déviations éventuelles (préciser lesquelles, à indiquer sur le plan des axes de circulation)</p>	

ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ CIVILE	
<p>Correspondant/responsable sécurité Nom, Prénom, Coordonnées</p>	
<p>Association agréée – Nom et coordonnées du responsable – Nombre de bénévoles présents – Poste de secours (personnel, matériel, implantation à préciser sur un plan)</p>	
<p>SDIS (sapeurs-pompiers) – Centres de secours les plus proches (temps de route) – Point de rassemblement des moyens (localiser sur un plan) – Accès aux points d'eau incendie (localiser sur un plan)</p>	
<p>Moyens d'alerte des secours (téléphone, radio...)</p>	
<p>Voies de circulation des services de secours sur l'ensemble du site – accès prévus pour l'arrivée des secours (À indiquer sur le plan des axes de circulation)</p>	
<p>Moyens d'alerte et d'évacuation des spectateurs – Moyens d'alerte (sonorisation...) – Sorties permettant l'évacuation (si nécessaire, à indiquer sur un plan) – Personnels encadrant l'évacuation</p>	
<p>Autres mesures de sécurité mises en place</p>	

MESURES DE POLICE ADMINISTRATIVE	
<p>Mesures prises par l'autorité municipale – interdiction de stationnement – interdiction de circulation – interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique, etc...</p>	